

Défis

Le magazine interne des salariés d'Evian Volvic World en France

Photo de fond :
l'impluvium d'Evian

L'impluvium de Volvic

Badoit et la commune
de Saint-Galmier



Evian Volvic World Nature, sociétal, économie quel développement durable ?

Dossier pages 3 à 21

La
Salvetat



L'équipe de La Salvetat



Des vendeurs développent des « labs » pour mieux répondre à l'évolution de la distribution



Martin Renaud, DG d'Evian Volvic World :
« Retrouver de la croissance rentable »



Le 20^{me} Grand Prix Evian
des Ecoles de Sages-Femmes

Les aides proposées

- Conseil pour le montage du projet par un cabinet spécialisé.
- Formation possible dans le cadre du DIF (20 H).
- Prise en charge à hauteur de 10 000 euros des frais liés à la création.
- Attribution de 5 000 euros par emploi créé (plafonné à 3 emplois).
- Majoration de 60 % des deux aides ci-dessus en cas de création liée à « l'environnement ».
- Possibilité de monnayer tout ou partie du CET (Compte Epargne Temps).
- Rupture amiable du contrat de travail, avec les indemnités prévues par les accords d'entreprise.
- Dans la mesure du possible : préavis payé et non effectué.

Sylvie Lerch
(création d'une agence matrimoniale)
« Sans la mise en place de ce protocole d'aide destiné aux salariés désirant créer leur entreprise, je n'aurais jamais réalisé mon projet qui me tenait tant à cœur. Merci à tous ceux qui m'ont aidé. »



Valérie Milward
(création d'un site web de promotion de restauration)

« L'accompagnement Danone lors de ma décision de quitter le groupe après 12 ans, est passé par une écoute de mes envies et une aide financière pour mon entreprise. Cela m'a permis de me consacrer à temps plein à mon projet et de développer Resto-Visio, 1^{er} producteur et diffuseur de vidéos de restaurants sur le Web. Depuis, Resto-Visio a créé 9 emplois et participe au quotidien au développement d'un secteur au cœur de la stratégie de Danone restauration. »



David Ors (création d'une Auto Ecole)

« Les aides financières provenant de l'accord d'entreprise ont été un plus que je n'attendais pas au départ du projet. Elles ont été bienvenues et j'en remercie Paul Lorillard d'avoir suivi mon dossier. »



n° 48 | octobre 2011 | 0/4 | 43